

JEAN-MICHEL BLANQUER, MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

# « PAS DE STRESS POUR LE BAC »



© N. REVELLI/BEAUMONTISPA POUR CNEWS

Aux manettes depuis deux ans, l'ancien recteur de l'académie de Créteil a engagé une vaste refonte du système.

*Alors que l'examen s'ouvre ce matin, l'Etat se montre confiant, et continue à travailler sur ses futures réformes.*

**Le grand jour est arrivé.** C'est aujourd'hui que démarre l'édition 2019 du baccalauréat pour les voies générales et technologiques. Au total, 743 594 candidats vont plancher pour un examen sur le point de se transformer. Le ministre de l'Éducation, Jean-Michel Blanquer, a en effet engagé une profonde refonte du baccalauréat et du lycée, qui entrera en vigueur en 2021. Une réforme qui a du mal à passer auprès de certains syndicats. Ils ont appelé à une grève de la surveillance de l'écrit de philosophie, qui, conformément à la tradition, ouvre le bal des épreuves.

**Cette grève de la surveillance vous inquiète-t-elle ?**

Non, car nous avons pris toutes les mesures pour que la surveillance ait lieu comme il convient. Nous avons fait une évaluation très claire de la situation et l'absence des professeurs grévistes sera compensée par la présence d'autres personnels. Je pense toutefois que cette grève ne sera pas trop suivie parce que l'immense majorité des professeurs n'a pas envie de nuire aux élèves au travers d'un tel mouvement.

**Vous garanzissez donc aux élèves et à leurs familles que l'examen se déroulera bien comme prévu ?**

Oui, et c'est tout le sens du message que je veux envoyer. Au moment des révisions, il n'est pas bon de faire pâtir les élèves d'un stress supplémentaire avec une grève. C'est donc mon devoir, et celui de tous les recteurs de France, de s'assurer que les épreuves se déroulent normalement.

**En quoi les réformes que vous menez sont-elles indispensables ?**

Chacune des réformes que nous menons apporte des réponses à de vrais problèmes structurels et est mise en œuvre avec le souci constant de réduire les inégalités. C'est pour cela que nous agissons dès le plus jeune âge avec par exemple les classes de CP et CE1 dédoublées ou l'instruction obligatoire à 3 ans. C'est à mes yeux le premier de tous les combats. Concernant le baccalauréat, il fallait le redynamiser et, aujourd'hui, les élèves de seconde sont bien heureux d'avoir de nombreux choix possibles par rapport aux seules trois voies (en filière générale, ndlr) disponibles auparavant.

**Les établissements sont-ils prêts pour ce nouveau baccalauréat ?**

Ils le sont bien sûr. Cela fait plus d'un an que nous travaillons avec les proviseurs, que ce soit sur l'élaboration des emplois du temps ou les ressources humaines nécessaires aux enseignements. Nous avons aussi créé des spécialités complètement nouvelles comme « numérique et sciences informatiques » pour lesquelles 2 000 professeurs ont été formés.

**Mais cette spécialité n'est pas proposée dans tous les lycées...**

Elle est offerte dans plus de la moitié d'entre eux. Pour une discipline nouvelle, c'est une performance. Nous avons en outre veillé à l'implanter dans les terri-

## REPERES

**JUIN 2017.** Nommé ministre, Jean-Michel Blanquer revient sur la réforme du collège en rétablissant notamment les classes bilangues.

**SEPTEMBRE 2017.** Les classes de CP sont limitées à 12 élèves maximum dans les quartiers défavorisés, avant celles de CE1 l'année suivante.

**FÉVRIER 2018.** La réforme du bac est présentée. Les traditionnelles filières sont amenées à disparaître en 2021, au profit de « spécialités ».

**SEPTEMBRE 2018.** L'utilisation des téléphones portables est interdite dans l'enceinte et les classes des écoles et collèges du pays.

**FÉVRIER 2019.** Le projet de loi « Pour une école de la confiance » est adopté par l'Assemblée, puis par le Sénat le 21 mai. L'âge de l'instruction obligatoire passe à 3 ans, au lieu de 6.

toires les plus défavorisés chaque fois que nous le pouvons. Dans les faits, il y a enfin davantage d'établissements proposant les sept spécialités de base que de lycées qui offraient auparavant les trois filières générales (L/ES/S).

**Selon un syndicat enseignant, les élèves reconstituent les anciennes filières. L'objectif est-il raté ?**

L'étude du Snes-FSU a été contredite par une enquête plus approfondie que nous avons menée. Il est en quelque sorte normal qu'une partie des élèves cherche des combinaisons qui peuvent ressembler aux trois filières précédentes. Mais en réalité, la majorité a choisi des combinaisons plus originales et bénéficie donc davantage de la liberté offerte par la réforme.

**Le nouvel examen comprend un grand oral. Un stress pour certains élèves. Comment les aider ?**

Le premier oral de ce type aura d'abord lieu en juin 2021. Cela laisse donc encore du temps pour le travailler. Un rapport sur tous les détails de l'épreuve est d'ailleurs prévu ce mercredi.

**Que va-t-il advenir des derniers élèves à passer le bac « ancienne formule » et qui ne l'auront pas ?**

Le système va s'adapter. Nous proposons des modules spécifiques aux élèves redoublants du bac 2020/2021 de façon à ce qu'ils passent le nouvel examen.



© N. REVELLI/BEAUMONTISPA POUR CNEWS

« Je dois m'assurer que les épreuves aient lieu normalement. »



**Pour poursuivre dans le supérieur, il faut s'inscrire sur Parcoursup. Quel bilan tirez-vous du dispositif ?**  
A ce stade, 85 % des lycéens ont reçu une ou plusieurs propositions. Parcoursup est une réussite à plus d'un titre et surtout parce que le système est plus juste. Il n'y a plus de tirage au sort comme c'était le cas auparavant.



© N. REVELLI-BEAUMONT/SIPA POUR CNEWS

“ Un plan de lutte contre la violence sera lancé à la rentrée. ”

**Certains déplorent néanmoins que la plate-forme reste opaque...**  
Le système a, je crois, au contraire, gagné en clarté par rapport à ceux qui l'ont précédé. Ce qui est certain, c'est que Parcoursup a amélioré la dimension sociale. Nous avons ainsi poussé le nombre d'admissions de bacs pro en BTS ou de bacheliers technologiques en IUT. Il y a également plus d'élèves provenant des académies de Versailles ou de Créteil inscrits dans Paris intra-muros. Des chiffres seront d'ailleurs disponibles en ce sens au mois de septembre prochain.

**Autre dossier : le projet de loi Ecole de la confiance et le port du voile interdit aux accompagnantes en sorties. Mesure abandonnée ?**  
Cette proposition émanait d'un amendement proposé lors de l'examen du texte au Sénat. La commission mixte paritaire, dans la ligne de l'avis du Conseil d'Etat, n'a pas retenu cet amendement... Il est important que, sur le terrain, nous restions attentifs à ce qu'il n'y ait pas de prosélytisme durant les sorties scolaires. C'est pourquoi, dans le même temps, la loi renforce la lutte contre le prosélytisme aux abords des établissements. Le respect de la laïcité est un impératif catégorique pour moi et nombre d'actions concrètes ont été engagées en ce sens.

**Un plan de lutte contre la violence scolaire est toujours attendu. Quand sera-t-il présenté ?**  
Nous voulons prendre à bras-le-corps le problème de la violence scolaire et ce plan sera lancé dès la rentrée prochaine. Nous annoncerons l'ensemble des mesures au plus tard à la rentrée 2019. Toutes vont dans le sens d'une sécurité renforcée, que ce soit aux abords des établissements ou dans le développement de structures capables d'accueillir des élèves exclus de plusieurs écoles.

**Les parents des élèves violents pourraient-ils voir leurs allocations familiales supprimées ?**  
L'objectif est la responsabilisation des familles. Il faut une approche personnalisée car chaque cas est particulier.

**Emmanuel Macron souhaite limiter partout à 24 le nombre d'élèves au CP et au CE1. Est-ce réaliste ?**  
L'engagement pris par le président est



© N. REVELLI-BEAUMONT/SIPA POUR CNEWS

“ Mon but n'est pas de bousculer le système, mais de l'adapter. Je n'ai jamais pensé que le brevet, et encore moins le baccalauréat, étaient inutiles. ”

que toutes les classes du pays en grande section de maternelle, CP et CE1 soient limitées à 24 élèves. Un travail est d'ores et déjà enclenché dans chaque région et nous espérons que la mesure soit opérationnelle à l'horizon 2020/2021.

**Vous avez annoncé une réforme du brevet des collèges également pour 2021. Pourquoi ?**  
Je lance d'abord une concertation sur le sujet. Mon but n'est pas de bousculer le système mais de l'adapter sereinement. Il est, par exemple, intéressant d'avoir une cohérence entre l'oral du baccalauréat et ce que nous pouvons proposer sur ce point au brevet. Je n'ai jamais

pensé que le brevet, et encore moins le baccalauréat, étaient inutiles. Je pense au contraire qu'il faut leur redonner du sens. Je sais que certaines réformes sont populaires et d'autres moins. Mais toutes sont menées pour le bien des élèves. Nous avons tout le temps pour discuter avec les acteurs sans urgence.

**L'INFO EN PLUS**

En 2005, Jean-Michel Blanquer, alors recteur de Guyane, bénéficiait d'une pirogue de fonction, lui permettant d'aller dans les villages les plus isolés.